

L'installation gallo-romaine et son environnement

Jean-Marie DEGBOMONT

Il nous est apparu très vite qu'il était bien difficile, au terme de cette étude, d'apporter une synthèse sinon complète, du moins cohérente à propos de l'établissement romain de la place Saint-Lambert, car les questions auxquelles nous n'avons pu apporter de réponses sont bien plus nombreuses que les modestes apports de notre travail à une meilleure connaissance du site. Les raisons de ces difficultés sont connues : l'occupation presque ininterrompue de la place depuis le mésolithique jusqu'à nos jours et qui nous a laissé un sous-sol extrêmement perturbé par les constructions et reconstructions successives, a entraîné une fragmentation des vestiges qui, dans le cas de l'établissement romain, a rendu son étude délicate. Les fouilles de 1907, époque des balbutiements de l'archéologie scientifique, ont été menées avec un grand sérieux et rendons hommage à Paul Lohest qui nous a laissé un rapport de fouille clair mais combien incomplet. Il est d'autre part, regrettable que ses carnets de notes personnelles aient été perdus. Nous serons donc obligés, dans ces circonstances, d'émettre plus d'hypothèses que de certitudes.

La première question que nous nous posons concerne le choix du site. Nous n'avons bien sûr qu'une vue fragmentaire de l'environnement naturel de la cuvette ligéenne à l'époque romaine.

Le site de Liège se trouve en aval du confluent de l'Ourthe et de la Vesdre avec le fleuve. Cette situation, ainsi que le débit irrégulier des rivières pendant les crues a créé, à l'emplacement de la ville actuelle un réseau deltaïque enserrant des îles alluvionnaires nombreuses : "Îles et bassins d'eau devaient se modifier sans cesse, en même temps que s'accroissait l'épaisseur des alluvions. Bref, à l'origine, le fond alluvial du sillon mosan était une plaine assez répulsive et peu attractive pour l'homme, sauf sur les cônes de déjection" (1). Et c'est précisément sur l'un de ces cônes de déjection, celui de la Légia qui coule d'ouest en est, sur une pente assez forte et qui isole la butte du Publémont du plateau hesbignon, avant de rejoindre le fleuve à angle droit en amont du pont des Arches, que se situe l'occupation la plus intense du site depuis les temps mésolithiques jusqu'au Moyen-âge. Et c'est plus précisément sur la partie ouest de ce cône de déjection (entre le boulevard de la Sauvenière et la place du Marché) que se situent les vestiges romains. L'étude palynologique qui ne porte que

sur des prélèvements du premier évidement (2), donc au centre de l'occupation, confirme ce qui vient d'être dit ci-dessus avec cette précision supplémentaire que le site a vu de profondes modifications liées aux activités humaines qui ont entraîné une dégradation de l'environnement. Le site offre d'autres avantages, outre celui d'être à l'abri des grandes crues du fleuve. Il est protégé à l'ouest par le promontoire assez exceptionnel de la butte de Cointe et est exposé au sud-est. Toutes ces conditions devaient créer, si l'on ne tient pas compte des inconvénients dus à l'environnement marécageux, un microclimat relativement favorable à l'établissement humain. Mais cela n'élude pas une question fondamentale : pourquoi avoir construit cet établissement au bord du fleuve ? (3) Et s'il s'agit d'une *villa agraria*, pourquoi si éloignée des terres cultivables ? Car si cette résidence était relativement protégée, l'environnement immédiat ne semblait guère propice à la culture à grande échelle qui devait normalement accompagner un établissement de cette importance. Seules les terres de la vallée de la Légia et celles du plateau hesbignon tout proche auraient pu convenir à une exploitation agricole. Cela n'exclut pas que certaines parcelles réduites aient pu être exploitées dans les environs immédiats du cône de déjection ou sur celui-ci, mais cela semble peu probable d'après les analyses palynologiques de l'époque romaine. Notons cependant que déjà à l'époque omalienne on relève la présence de fougères de type *dryopteris* qui "par leur importance refléteraient éventuellement une ambiance fraîche liée probablement aux sols alluvionnaires à capacité de rétention d'eau élevée" (4), et que les arbres y étaient peu nombreux avec une prédominance de noisetiers. A notre connaissance, il n'existe qu'un seul autre exemple connu de construction rurale de cette importance sise sur les bords immédiats du fleuve. C'est celui du Pré Wigy à Herstal (fig. 108,12). Cet établissement qui fut contemporain de celui de la place Saint-Lambert, se trouvait à ± 200 m d'un ancien lit de Meuse. Mais s'agit-il bien, comme le dit P. Van Ossel, d'une villa ? "La présence d'une cave, de restes de fondations localisées sur une vaste superficie au nord-est de celle-ci, la découverte d'enduits peints, de plaques de marbre et d'éléments d'hypocauste, laissent en tout cas supposer un bâtiment assez important pourvu du confort romain, matérialisé par un chauffage et une décoration soignée" (5). Mais la comparaison avec la place Saint-Lambert s'arrête là en ce qui concerne le lieu

d'implantation, car si l'établissement de la place Saint-Lambert est en quelque sorte coincé entre les nombreux bras du fleuve et la colline de Pierreuse, celui du Pré Wigy se situe à un endroit où le fleuve coulait en un seul lit et donc moins sujet aux caprices des crues. De plus cet endroit était peut-être plus favorable à la culture car situé au centre d'une vaste prairie alluviale peut-être moins humide. Un autre établissement proche, celui de Haccourt par exemple, qui fut également contemporain de notre villa, est construit non loin du fleuve, certes, mais à quelque hauteur et directement en bordure du plateau d'où il pouvait contrôler une vaste étendue de terres exploitables. L'établissement romain de Jupille (fig. 108, 14), sur l'autre versant, et dont les substructions mal connues révèlent cependant une occupation importante, est lui aussi construit sur les pentes de la vallée (6). Cette question que nous nous posons en amène tout naturellement une autre: cette construction ne pourrait-elle faire partie d'un vicus ? (7) Plusieurs éléments nous poussent dans l'état actuel de la recherche, à rejeter cette idée. Tout d'abord, il n'a été mis au jour ni dans les environs immédiats, ni ailleurs sur le site de Liège-ville, d'autres structures dont l'origine romaine soit indiscutable bien que l'on ait trouvé à divers endroits de la ville des témoins flagrants d'une présence romaine (8) (fig. 108). Ensuite, la comparaison de cette construction importante, riche, à celles que l'on retrouve habituellement dans les vici, où les bâtiments sont peu importants et relativement modestes, renforce notre conviction. Le site lui-même, en bordure de fleuve, pourrait se prêter comme à Amay à l'établissement d'un vicus, qui est souvent, et entre autres, lieu de passage à gué d'une voie antique sur un cours d'eau. A Amay, où la seule villa attestée se trouve sur une terrasse fluviale, sous la collégiale (9), le vicus s'est développé aux alentours du passage à gué (ou sur pont ?) de la grande voie romaine Tongres-Arlon-Metz. A Liège, malheureusement, aucune voie de cette importance n'est signalée (10) si ce n'est une allusion à un éventuel pont romain qui serait l'ancêtre du pont des Arches et près duquel on a retrouvé un buste de Mercure en bronze (11). Tout cela n'exclut pas bien sûr l'existence de diverticules reliant les différents établissements entre eux. A Herstal, des établissements romains ont été reconnus sur les basses terrasses de la Meuse dont les terres devaient être plus facilement exploitables (12). Et la très antique rue Féronstrée pourrait avoir fait partie d'un diverticule reliant les établissements romains de la rive gauche. Avec Jean LOICQ, nous croyons que si le site de Liège a vu l'établissement d'un vicus, c'est à Jupille qu'il faudrait plutôt le chercher, puisqu'on y a trouvé entre autres, deux nécropoles dont une était déjà en usage à l'époque flavienne (13). Un autre argument en faveur de Jupille est la traversée de la Meuse, à cet endroit, d'une chaussée romaine, qui, sortant de Tongres par le sud se dirigeait vers le fleuve en passant par Wihogne, Paifve, Liers et Vottem et gagnait la haute Ardenne pour rejoindre probablement la grande voie Reims-Cologne (14). Malheureusement,

nous n'avons actuellement aucune preuve formelle de l'existence d'un vicus à Jupille. Pour en terminer avec cette problématique, nous estimons donc peu probable l'existence d'un vicus sur le site de Liège-ville en avançant un dernier argument de simple bon sens: il aurait été fastidieux, voire dangereux d'établir un passage sur la Meuse à cet endroit, étant donné l'environnement naturel défavorable. Qu'il suffise d'imaginer les difficultés, voire les dangers, du passage d'un charroi sur les nombreuses îles et bras de Meuse à caractère marécageux qui formaient le site primitif.

Et pourtant le site de la place Saint-Lambert fut occupé d'une manière quasiment ininterrompue depuis le néolithique jusqu'à la conquête romaine (15). Cette dernière est attestée d'une manière modeste, certes, mais certaine à partir du I^{er} siècle. Nous n'avons pu trouver de trace d'occupation avant le troisième quart du premier siècle. Le II^e et la première moitié du III^e siècle, périodes d'occupation intense du site, voient la construction et probablement la destruction de la grande villa, due probablement aux invasions de la deuxième moitié du III^e siècle. L'établissement de la place Saint-Lambert n'a pu échapper au destin commun de la plupart des habitats ruraux de nos régions. Cette césure dans la chronologie n'a pas, malheureusement, pu être constatée dans la stratigraphie complètement perturbée par les remaniements successifs et intenses du terrain. Seule l'étude de la céramique nous a donné ce terminus post quem. Certains remaniements "hâtifs et grossiers" et la présence de céramique (2 %) nous font pencher en faveur d'une réoccupation ténue pendant tout le IV^e siècle. Mais là encore la stratigraphie n'a donné aucun résultat parce que les vestiges mobiliers étaient mélangés aux couches du haut moyen âge (16). Beaucoup de questions restent sans réponses et nous espérons que dans le cadre du réaménagement de la place Saint-Lambert, les nouvelles fouilles qui vont être entreprises incessamment, pourront nous apporter quelques précisions supplémentaires sur l'architecture, l'étendue, l'environnement et surtout la signification de cet établissement. Nous voyons que dans son passé comme dans son histoire récente, la place Saint-Lambert a posé beaucoup de problèmes. Mais peut-être le lecteur agacé se consolera-t-il en constatant que même les archéologues n'ont pas été épargnés.

NOTES

1) Omer TULIPPE, *Cours de géographie humaine. Monographies synthétiques*, t. IV, Liège, 1951, p. 58. Nous remercions M. André OZER qui nous a fourni cette documentation.

2) J. HEIM, *Recherches palynologiques dans la partie occidentale de la Place Saint-Lambert à Liège*, dans, OTTE, 1988, p. 241.

3) "... il est intéressant de remarquer que le noyau primitif de Liège se trouve précisément à l'endroit le plus resserré de la vallée, entre une côte abrupte de rochers, nommée Pierreuse parce que, plus tard, on y a

ouvert des carrières, et le cours de la Meuse. Et jusqu'à la fin du XII^e siècle, nous voyons la ville se développer dans cet étroit espace, qui, en large comme en long, ne dépasse pas cinq cents mètres". (Eugène POLAIN, *La formation territoriale de la cité de Liège*, dans, *Fédération archéologique et historique de Belgique*, XXIX^e session, Congrès de Liège 1932, Lille, 1932, p. 6).

4) Jean HEIM, *L'environnement paléobotanique des fosses omaliennes de la place St-Lambert à Liège, par l'étude palynologique*, dans OTTE, 1984, p. 230.

5) J-P. LENSEN et P. VAN OSSEL, *Le Pré Wigy à Herstal*, (ERAUL 20), Liège, 1984, pp. 53-54.

6) A. M. DEFIZE-LEJEUNE, *Répertoires archéologiques*, V, Bruxelles, 1964, pp. 47-49.

7) Eugène POLAIN, *Les fouilles de la place St Lambert*, dans, *C.A.P.L.*, 2^e an., n°11, nov. 1907, p. 99.

8) Sept petits bronzes de Postumus dans les fondations d'une maison en construction rue Curtius (*C.A.P.L.*, n°6, 1911, pp. 2 et 5); à propos du pont des Arches, voir aussi F. HENAU, *Note sur le pont des Arches à Liège*, *BIAL*, III, 1857, p. 352; Camille VAN DESSEL, *Topographie des voies romaines de la Belgique*, Bruxelles, 1877, p. 132; trois petits bronzes, rue Volière (M. DE PUYDT, *BIAL*, XXXIX, 1909, p. VIII, IX, XXI); tegulae dans le haut de la rue St-Gilles (*BIAL*, XXXV, 1905, p. XV, 359); céramiques dans le quartier de l'Île (DU VIVIER DE STREEL, *BIAL*, III, 1857, p. 193); petit buste en bronze près du pont des Arches (J. BRASSINE, *op. cit.*); à Bressoux, lors de la construction de la centrale électrique: céramiques romaines de la fin du II^e s. et III^e s., tegulae (J. BREUER, *CAPL*, 15, 1924, pp. 47-48). D'autre part, la carte donne un aperçu des trouvailles gallo-romaines dans la région liégeoise: à Ans, "poteries" gallo-romaines (A. d'OTREPPE DE BOUVETTE, *Essais des tablettes liégeoises*, 110^e livraison, 1871, p. 24); à Angleur, refuge antique du Bas-Empire (?) (H. NELISSEN, *Un refuge antique à Angleur. L'éperon barré du Bois de l'Ermitage*, *BSAB*, LXIV, 1853, pp. 79-85), 22 pièces en bronze provenant d'un Mithraeum (A. DE CEULENEER, *Découvertes archéologiques à Angleur, L'Athèneum belge*, n°5, 1882, pp. 53-54); à Grivegnée, monnaies romaines (A.M. DEFIZE-LEJEUNE, *Répertoires archéologiques*, V, Bruxelles, 1964, p.37); à Herstal, nombreuses trou-

vaillies, constructions, tumulus, matériel archéologique abondant (A.M. DEFIZE-LEJEUNE, *op. cit.*, p. 39-40); à Hollogne-aux-Pierres, sépulture du II^e et III^e s. (A.M. DEFIZE-LEJEUNE, *op. cit.*, p. 42); à Jupille, importante occupation gallo-romaine et vestiges de toutes natures (A.M. DEFIZE-LEJEUNE, *op. cit.*, pp. 47, 48, 49); Les Bruyères, matériaux de constructions gallo-romaines (L. RENARD, *BIAL*, XXXV, 1905, p. 358).

9) J. WILLEMS, M. DANDOY, E. THIRION, *La villa gallo-romaine de la collégiale d'Amay*, dans, *Bulletin du cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, t. IX, 1969, pp. 41-57.

10) J. MERTENS, *Les routes romaines de la Belgique*, dans, *Archaeologia Belgica*, 33, Bruxelles, 1957.

11) J. BRASSINE, *Trouvailles de l'âge du bronze dans la province de Liège*, *C.A.P.L.*, 42-44, 1951-53, p. 57, 62. De nombreux témoignages du culte de Mercure (dieux des voyages et du commerce) ont été retrouvés le long des axes routiers antiques (G. FAIDER-FEYTMANS, *Les bronzes romains de Belgique*, ...)

12) A. M. DEFIZE-LEJEUNE, *op. cit.*, pp. 39-40.

13) Jean LOICQ, *La civitas Tungrorum sous la paix romaine*, dans, *Les cahiers de Cléo*, 82/83, été/automne, 1985, p.52. L'auteur signale également de nombreux toponymes qui, comme Sauvenière (Sabulonaria), Avroy (Arboretum), Publémont (Publicus Mons), Les Tawes (lat. tofus "pierre tendre"), pourraient continuer une tradition antique, mais il n'en est pas qui ne puisse s'expliquer aussi bien dans l'organisation médiévale: "...Peut-être même le domaine de la place St-Lambert était-il relié à Tongres par le chemin qui, sous les dénominations de Pierreuse, Vieille Voie de Tongres, Verte-Voie, rencontre à Liers la chaussée Brunehaut, ..." (p.54).

14) J. MERTENS, *loc. cit.*, p. 21.

15) Documents paléolithiques (entre 100.000 et 50.000 ans avant notre ère); traces de mésolithique (6^e millénaire avant notre ère). Traces de néolithique ancien (danubien), de néolithique moyen et récent, de l'âge du bronze et du fer (OTTE, 1988).

16) Daniel MARCOLUNGO, p. 120.

